



COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Institut de Formation du Tennis (LIFT) obtient la certification « Qualiopi » et étoffe sa plateforme

Paris, le 2 février 2021

L'Institut de Formation du Tennis (LIFT) a reçu la certification « Qualiopi », concernant ses actions de formation. Délivrée par l'AFNOR (Association Française de Normalisation) habilitée par l'Etat, cette certification, valable officiellement depuis le 11 janvier dernier et jusqu'en décembre 2024, permet de garantir la qualité de l'activité des organismes de formation. La FFT se réjouit donc de cette distinction, seulement environ 20% des organismes de formation sont certifiés à date en France.

Le LIFT, créé en 2018, a pour vocation de proposer, à l'ensemble des actrices et des acteurs du monde du tennis, du paratennis, du beach tennis, du padel et de la courte paume, une offre de formation initiale ou continue sur mesure, accessible au plus grand nombre et disponible sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultramarins.

Le LIFT est à la fois un pôle d'expertise pédagogique, qui orchestre des projets de formation adaptés aux attentes spécifiques de ses publics, un centre de formation qui organise des stages (en présentiel ou distanciel), ainsi qu'un Centre de Formation d'Apprentis (CFA) au sein duquel les moniteurs de tennis de demain préparent leur Diplôme d'Etat sur tout le territoire.

Afin de déployer et de faire connaître ses actions, le LIFT dispose d'une plateforme de formation en ligne (<https://fft.sportteef.com/>) qui permet l'accès aux actions en E-learning, la mise à disposition de ressources et contenus utiles ainsi que le catalogue des formations autour des métiers du tennis et des disciplines associées. Elle vient tout juste d'être repensée pour plus de fluidité et de lisibilité de l'ensemble de l'offre.

En 2020, la plateforme a ainsi proposé des contenus réactualisés sur l'enseignement et l'univers fédéral (« Programme Galaxie tennis », « Programme Ados »...), des outils pédagogiques pour la pratique du tennis-fauteuil, des modules de préparation aux diplômes d'arbitrage de tennis (« arbitre A1 », « JAE1 » et « JAT1 ») ou de padel (JAP2).

Pour accompagner l'organisation de leurs cours au sein de l'école de tennis, les enseignants ont bénéficié également d'une banque d'exercices auxquels ils accèdent directement sur l'application de la FFT, Ten'Up. Par ailleurs, le LIFT travaille actuellement sur des contenus de formation sur le beach tennis.

La FFT s'appuie également sur le LIFT dans sa lutte contre les violences et abus sexuels en proposant par exemple le module « Protection des mineurs : prévenir, détecter et alerter ».

Le LIFT, qui compte actuellement plus de 10 000 inscrits sur sa plateforme, a permis notamment de dispenser 40 000 heures de formation et d'accueillir plus de 250 apprentis au CFA en 2020 (ils étaient 80 en 2019). Dans le contexte sanitaire actuel, le LIFT a ainsi accéléré sa transformation et développé son offre de formation permettant ainsi de répondre aux attentes de l'ensemble des acteurs du tennis français.

Contact presse

Emmanuelle LEONETTI

Tel. : 01 47 43 56 37 – mleonetti@fft.fr

La Fédération Française de Tennis